

La face cachée du plan de sauvetage de Fnac Darty

PAR LAURENT MAUDUIT
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 23 AVRIL 2020

Le distributeur a obtenu un prêt de 500 millions d'euros garanti à 70 % par l'État. Cette aide hors norme ne se comprend que si l'on connaît les réseaux de connivence qui lient les dirigeants de l'entreprise au pouvoir.

Sans penser à mal, ce sont *Les Échos*, le 19 avril, qui en ont fait la remarque : « *Fnac Darty a plus vite été entendu par les banques que Conforama.* » Le groupe de distribution français, spécialisé dans les produits culturels, a en effet obtenu **un prêt de 500 millions d'euros**, dont 70 % seront garantis par l'État, pour amortir la chute de son activité à cause du confinement. Et sur-le-champ, le ministre des finances, Bruno Le Maire, s'est réjoui que ce prêt garanti soit « *le premier que l'État français octroie à une grande entreprise française* ».

La veille, le même **Bruno Le Maire avait pris un arrêté**, confirmant la garantie de l'État, en précisant bien qu'elle « *porte sur le principal, les intérêts et les accessoires* ».

De fait, l'affaire a été rondement menée. Et le groupe a pu, de son côté, saluer « *le soutien des institutions bancaires françaises de premier plan, dans un contexte de crise sans précédent* », allusion au fait que le prêt a été souscrit auprès d'un pool de banques comprenant Arkéa, BNP Paribas, Bred, CIC, Crédit Agricole CIB, La Banque Postale, LCL, Natixis CIB et Société Générale CIB.

Et toujours, sans la moindre malice, *Les Échos* précisaient que, selon les informations du journal, le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) et les banques n'examineraient la situation de Conforama, dans une situation aussi difficile compte tenu de la fermeture de ses magasins, que quelques jours plus tard. Alors qu'une vingtaine d'entreprises

réalisant un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard d'euros avaient sollicité un prêt avoisinant, c'est donc la Fnac qui, la première, a remporté le gros lot.



Le quotidien aurait pourtant été bien avisé de s'interroger sur cette si prompt sollicitude du ministère des finances. Car après tout, la question vient aussitôt à l'esprit : alors que de si nombreux libraires indépendants, souvent écrasés par la concurrence déloyale d'Amazon ou de la Fnac, ont fermé boutique à cause du confinement et sont même au bord du dépôt de bilan, voire déjà en faillite, pourquoi voler d'abord au secours, et de manière si spectaculaire, de la Fnac ?

Si la question se pose, c'est pour de très nombreuses raisons. D'abord, **la Fnac d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était dans le passé**, telle qu'elle avait été conçue par ses fondateurs Max Théret et André Essel, qui tous deux ont été liés dans leur jeunesse au mouvement trotskiste (*voir ici le billet de blog d'Edwy Plenel en hommage à Max Théret*).

La société est depuis longtemps tombée dans les rets du capitalisme parisien, croquée d'abord par le groupe du milliardaire François Pinault, mariée ensuite avec le groupe Darty et finalement rétrocédée au groupe allemand Ceconomy. Ce groupe était encore récemment une filiale du géant allemand de la distribution Metro, dont l'actionnaire majoritaire est le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky (propriétaire de *Marianne* et actionnaire indirect du *Monde*), mais a depuis peu pris son indépendance.

C'est en quelque sorte une transmutation que la Fnac a connue : l'exception culturelle a été happée dans les logiques de la mondialisation et de l'économie-casino, et s'est transformée, lors de son mariage avec Darty, en un conglomérat dont les logiques sont devenues au fil des ans purement financières, avec à sa tête **des mandataires sociaux gagnant des ponts d'or**.

Alors pourquoi le ministère des finances a-t-il choisi de sauver en priorité un groupe dont l'actionnaire est allemand ? Et pourquoi si vite ? Et pourquoi en apportant sa garantie pour une somme aussi considérable ?

En fait, l'histoire récente de Fnac Darty est très révélatrice du capitalisme de la barbichette (« Je te tiens, tu me tiens, on se rend des services mutuels... ») qui est la marque dominante du système économique français, avec des entrelacs d'intérêts souvent opaques entre le public et le privé.

Jusqu'à la mi-2017, le PDG de la Fnac est Alexandre Bompard, **l'un des protégés d'Alain Minc**, l'entremetteur du capitalisme parisien. Lequel Alexandre Bompard a fait entrer à son conseil d'administration certains de ses proches, dont Arthur Sadoun (à la ville, l'époux de la journaliste Anne-Sophie Lapix), qui est l'une des figures de Publicis et deviendra même le président de son directoire à la mi-2017 ; dont encore Jacques Veyrat, l'ancien bras droit de Robert Louis-Dreyfus (1946-2009), et complice en affaires également du même Alain Minc ; ou enfin Antoine Gosset-Grainville qui, avant de devenir avocat d'affaires en 2013, a été directeur adjoint de cabinet de François Fillon à l'Élysée ou encore numéro deux de la Caisse des dépôts et consignations.

Dans les années qui précèdent 2017, la vie de la Fnac est donc très marquée par ce lien de proximité qui existe entre Alexandre Bompard, Arthur Sadoun, Jacques Veyrat et Antoine Gosset-Grainville. Les quatre se soutiennent et s'applaudissent mutuellement. « Jusqu'à présent c'était un des chouchous du système, maintenant tout le monde peut constater sa vraie mesure », applaudit ainsi **dans le supplément week-end des Échos** Antoine Gosset-Grainville à l'adresse d'Alexandre Bompard quand ce dernier lance en novembre 2015 le mariage entre la Fnac et Darty. On dit aussi à l'époque que les quatre hommes sont des proches d'Édouard Philippe – l'épouse d'Alexandre Bompard devient sa conseillère justice quand il accède à Matignon au printemps 2017.

Mais quand en juillet 2017, Alexandre Bompard quitte la présidence du groupe pour prendre celle de Carrefour, Fnac Darty dispose plus que jamais d'**un conseil d'administration** qui est révélateur du système français. Si le nouveau directeur général qui est nommé est un Espagnol, Enrique Martinez, qui ne trempe pas depuis longtemps dans le petit marigot parisien, le groupe dispose d'une gouvernance qui reste fidèle aux valeurs de ce capitalisme consanguin.

D'abord, Jacques Veyrat, qui en arpente les allées depuis plusieurs décennies, devient président du conseil d'administration. Tout aussi révélateur, sinon plus, Antoine Gosset-Grainville prend du galon et devient vice-président du conseil d'administration.

Or, l'avocat joue un rôle très singulier dans la vie des affaires parisienne. Dans son livre sur *Les Intouchables d'État* (Robert Laffont, 2018), dont **Mediapart avait publié des bonnes feuilles**, notre confrère de *L'Obs* Vincent Jauvert avait consacré quelques pages saisissantes au personnage. Détaillant ses allers et retours du public au privé, puis du privé au public, un jour dans une banque, le lendemain à Matignon, le journaliste décrivait comment ce cheminement lui avait fortement servi en devenant avocat d'affaires.

« Son réseau exceptionnel dans l'État est bien sûr son principal argument pour recruter des clients privés. Dans la salle d'attente de BDGS Associés, on a laissé traîner sur une table basse une plaquette de présentation un peu spéciale. Dans ce document estampillé "confidentiel", on peut lire, noir sur blanc : le cabinet "bénéficie d'une position unique grâce aux relations de ses associés avec les autorités publiques françaises et communautaires du fait notamment des fonctions passées d'Antoine Gosset-Grainville..." Son cabinet décroche, assez vite, plusieurs contrats privés. Leurs objets sont tous les mêmes : défendre les clients devant des autorités de régulation, autrement dit des extensions de l'État. Par exemple, toujours selon la plaquette, la FNAC et Groupama contre l'Autorité de la concurrence ; ou "un groupe de télécom" face au gendarme des communications l'ARCEP et une "société de jeux" face à l'ARJEL.

Du fait de sa carrière à Bercy et auprès du premier ministre, “AGG” connaît forcément des membres de ces autorités : leurs budgets sont fixés, chaque année, par Matignon, dont Antoine Gosset-Grainville a été le numéro deux... Les grincheux pourraient parler de situation de conflit d'intérêts. »

Notre confrère relevait encore que son cabinet d'avocats, BDGS, est aussi « conseil d'Air-France-KLM » dont le président, l'énarque Jean-Marc Janaillac, est une vieille connaissance d'« AGG » : « Ils siégeaient tous deux au conseil d'administration de Veolia Transdev, dont Janaillac était alors le PDG », écrit le journaliste. Or, comme par hasard, on retrouve le même Jean-Marc Janaillac dans le conseil d'administration de Fnac Darty, dont Antoine Gosset-Grainville, est le vice-président. Lequel Antoine Gosset-Grainville exploite donc la connaissance qu'il a eue des lieux du pouvoir pour faire aujourd'hui des affaires.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le journaliste expliquait la relation d'amitié très proche qui lie Emmanuel Macron au même Antoine Gosset-Grainville. Voici le récit qu'il en faisait : « Malgré leur différence d'âge, les deux inspecteurs des Finances, Gosset-Grainville et Macron, sont proches. Entre eux, c'est un peu “Passe-moi la salade, je t'envoie la rhubarbe”, comme dirait Nicolas Sarkozy. “Nous nous sommes connus en 2007 lorsqu'il était rapporteur de la commission Attali sur la croissance et moi au cabinet du premier ministre, raconte “AGG” en croisant et décroisant ses longues jambes. Nous avons sympathisé. Quand j'ai quitté Matignon en 2010, j'ai proposé à François Fillon qu'Emmanuel Macron me remplace comme directeur adjoint de son cabinet. Je lui ai dit qu'il était un peu de gauche, mais ça ne l'a pas gêné. Emmanuel a réfléchi puis il a dit non et est parti chez Rothschild.” Dans leur monde, les choses se passent ainsi. »

Et la suite du récit est encore plus étonnante : « Par la suite, les deux hommes se revoient régulièrement. Si bien que, lorsqu'il quitte l'Élysée au printemps 2014, Emmanuel Macron vient s'installer quelques semaines dans les locaux de BDGS, qui met un

bureau à sa disposition. “À l'époque, il essayait de monter une start-up dans le conseil stratégique, poursuit “AGG”. Il nous a demandé de l'accompagner sur les aspects juridiques. Mais il est assez rapidement parti quand Manuel Valls l'a nommé ministre de l'Économie.” Aujourd'hui, Antoine Gosset-Grainville connaît toute la Macronie, notamment son numéro deux : le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler. Une sorte de jumeau. “Je l'ai rencontré quand il était à Bercy et moi à la Caisse des dépôts, dit-il. C'est drôle : si Fillon avait été élu, j'aurais vraisemblablement occupé son poste à l'Élysée...” Les deux hommes ont déjeuné ensemble en septembre 2017. Kohler lui a proposé de prendre la direction de la Caisse des dépôts, l'un des plus beaux postes de la République. Quoi de plus normal entre jumeaux ! “AGG” a refusé. »

Et la liste du conseil d'administration de Fnac Darty réserve une dernière surprise : on y relève également la présence de Brigitte Taittinger, l'une des très riches héritières de l'empire du même nom, qui a longtemps dirigé les parfums Annick Goutal avant de devenir la directrice de la stratégie et du développement de Sciences-Po. L'administratrice de Fnac Darty est aussi l'épouse de Jean-Pierre Jouyet, qui est l'un des amis les plus proches de François Hollande et qui a été pendant un temps son secrétaire général à l'Élysée.

Comme **je l'avais raconté en son temps dans une enquête**, c'est grâce à des dîners mondains chez Jean-Pierre Jouyet et Brigitte Taittinger – qui connaît tout le CAC 40 – que François Hollande avait fait la connaissance avant l'élection présidentielle de 2012 des principales figures du capitalisme parisien.

C'est dire si ce conseil d'administration de Fnac Darty est un révélateur du système consanguin français, où le monde des affaires vit en permanence dans des relations endogames avec le pouvoir politique. Sans doute cela ne constitue-t-il pas une preuve que quiconque soit intervenu pour pousser en avant, à Bercy, le dossier du groupe, pour décrocher la garantie de l'État sur ce prêt colossal de 500 millions d'euros. Mais la tolérance française aux conflits d'intérêts

est tellement forte et tellement ancienne qu'elle a constamment le même effet : elle autorise et légitime le soupçon.

Beaucoup de libraires peuvent donc légitimement s'interroger sur les bonnes fées qui veillent à la sauvegarde de ce groupe alors qu'eux-mêmes traînent misère...

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Allières

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.